

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 16 décembre 2016	N° 2016-743

Convocation du

Aujourd'hui vendredi 16 décembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID
Mme Marie RECALDE à M. Michel VERNEJOUL
M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean TOUZEAU
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES
M. Alain TURBY à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Alain DAVID
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Louis DAVID
Mme Magali FRONZES à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO
M. Bernard LE ROUX à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Pierre LOTHAIRE à M. Fabien ROBERT
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
M. Thierry MILLET à M. Daniel HICKEL
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE
M. Serge TOURNERIE à M. Jacques GUICHOUX

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 13h30
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h30
M. Jacques BOUTEYRE à M. Jean Jacques BONNIN à partir de 12h00
Mme Anne BREZILLON à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h10
M. Nicolas BRUGERE à Mme Solène CHAZAL à partir de 11h50
M. Gérard CHAUSSET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 13h30
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Brigitte COLLET à partir de 13h25
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Erick AOUIZERATE jusqu'à 11h10
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON à partir de 13h10
Mme Martine JARDINET à M. Arnaud DELLU à partir de 12h00
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 12h00
M. Bernard JUNCA à M. Guillaume GUARRIGUES à partir de 12h00
Mme André KISS à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 12h00
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 13h20
Mme Frédérique LAPLACE à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 12h00
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT jusqu'à 10h40
M. Jacques MANGON à M. Patrick BOBET à partir de 13h30
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h15
Mme Arielle PIAZZA à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h00
Mme Arielle PIAZZA à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h00
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN à partir de 11h35
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 12h00
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Anne WALRYCK à partir de 12h20
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel DUCHENE jusqu'à 10h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 16 décembre 2016	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Territoires Mission contractualisation	N° 2016-743

Contrat de co-développement 2015-2017 - Adaptation des contrats - Décision- Autorisation

Monsieur Alain CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de co-développement 2015-2017 traduisent les actions à mettre en œuvre pour concrétiser les projets de territoire communaux et métropolitains tant dans le domaine de l'aménagement urbain, du développement économique, de la voirie, des déplacements que du développement durable.

L'article 6 des contrats prévoit la possibilité de faire des adaptations des contrats selon le principe de substitution d'actions, avec une action d'ampleur équivalente et de même niveau d'enjeux.

Le présent rapport concerne les ajustements des contrats demandés par les communes de Blanquefort et de Bassens. Ces demandes ont fait l'objet d'une instruction favorable des services concernés et de la mission contractualisation.

En conséquence, il est proposé de modifier les annexes 1 et 2 des contrats des communes concernées : tableau synthétique des fiches actions et fiches actions modifiées ou nouvelles.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération du 26 juin 2015 n° 2015/0332 et son annexe autorisant Monsieur le Président à signer les 28 contrats de co-développement,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la démarche de contractualisation engagée entre Bordeaux Métropole et les communes au travers des contrats de co-développement doit se poursuivre.

DECIDE

Article 1 : La validation des adaptations aux contrats de co-développement 2015/2017 pour les communes de Blanquefort et Bassens ci annexée.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer un avenant avec les communes de Blanquefort et Bassens.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 décembre 2016

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 DÉCEMBRE 2016</p> <p>PUBLIÉ LE : 29 DÉCEMBRE 2016</p>	<p>Pour expédition conforme, le Conseiller,</p> <p>Monsieur Alain CAZABONNE</p>
---	---

Annexe - liste des adaptations validées en Commission Identité Communale - 29 novembre 2016
Contrat de co-développement 2015-2017

Communes	n°	Titre	Descriptif	Nature de la demande ou de l'évolution	Commentaires
Bassens	Modification de la fiche action n°1	"Opération de renouvellement urbain Prévert-Moura"	Evolution de la fiche n°1 en fiche chapeau portant sur le quartier de l'Avenir qui regroupe 4 fiches actions ayant trait au projet de renouvellement urbain sur les différents secteurs.	Courrier de la commune. Maintien de cette fiche action avec prise en compte des modifications suivantes : Elargissement du périmètre à l'ensemble de la zone concernée par la géographie prioritaire. Son descriptif portera sur la stratégie à conduire sur les 3 sites Prévert-Moura, Beauval et Hameau des Sources. Les fiches actions 2, 32 et 33 respectivement dédiées à ces 3 sites restent inchangées, leur financement sera supporté par la fiche n°1. L'enveloppe financière allouée reste inchangée (2 040 000 €) mais devient fongible entre les différents sites.	Accord de la commune
Bassens	Modification de la fiche action n°34	"Liaison gare-centre bourg : réalisation d'un pont cadre"	Réalisation d'une nouvelle étude du pôle échange multimodal de la gare (PEM) permettant de convenir d'un plan de financement avec les différents partenaires et notamment la Région. Renommer la fiche action n°34 "Liaison Gare-Centre Bourg - Etude de la réalisation d'un Pont cadre et Pôle d'échanges multimodal"	Substitution partielle : modification de cette fiche action et baisse du niveau d'engagement en faveur de la fiche action n°35 (ci-après). La réalisation du pont-cadre doit être reportée compte tenu des délais inhérents à un tel projet pour la SNCF. Il importe de maintenir la réalisation d'études sur le présent CODEV pour un montant de 500 000€. En revanche, le montant estimé pour la réalisation des travaux (2 000 000 €) est substitué pour les aménagements nécessaires de l'axe Bourdieu-Cailleau-République (fiche n°35).	Accord de la commune
Bassens	Modification de la fiche action n°35	"Aménagement de l'axe Bourdieu-Cailleau-République"	Aménagement de l'ensemble de l'axe Bourdieu-Cailleau-République	Substitution partielle : modification de cette fiche action et hausse du niveau d'engagement substitué avec la fiche n°34 (ci-avant). Réalisation des opérations suivantes pour un montant estimé de 2 000 000 € : - Aménagement de l'ensemble de la place Aristide Briand; - Aménagement du contournement de Beaumont jusqu'à l'Avenue Manon Cormier (dont espaces verts et mobiliers et hors giratoire).	Accord de la commune
Blanquefort	nouvelle fiche action	"Réalisation d'un carrefour giratoire sur l'avenue du 11 novembre et la rue de Tujean"	La commune demande la réalisation d'un carrefour giratoire sur cet axe à forte circulation. Cet aménagement permettrait à la fois de fluidifier la circulation mais aussi de faciliter la desserte et l'aménagement d'un terrain de 1,6ha situé à la limite nord-ouest de l'espace économique de la commune. Coût estimé : 250 000 €.	Demande émise lors de la dernière revue de contrat de co-développement (05/04/2016) Proposition de substitution : - Modification de la fiche action n°18 "Continuité cyclable sur l'avenue du 11 novembre entre les rues de la Rivière et Jean Duvert" - baisse du niveau d'engagement (- 250 000€).	Accord de la commune

Blanquefort	Modification de la fiche n°18	"Continuité cyclable sur l'avenue du 11 novembre entre les rues de la Rivière et Jean Duvert"	Le projet de piste cyclable a pris du retard du fait de la réflexion en cours sur le tracé.	<p>Substitution partielle : modification de cette fiche action et baisse du niveau d'engagement en faveur de la nouvelle fiche action (ci-avant)</p> <p>Baisse des engagements sur la fiche action n°18 afin de substituer la levée des préalables fonciers (- 250 000€) avec la réalisation du carrefour giratoire sur l'avenue du 11 novembre et la rue de Tujean.</p> <p>Maintien de la réalisation de l'AVP.</p>	Accord de la commune
-------------	-------------------------------	--	---	---	----------------------